

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA, Madame Anab LEFFRAY.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	26	se reporter au tableau

Date de la convocation

9 février 2024

Date d'affichage

9 février 2024

Objet de la délibération

7 Finances Locales

7-5 Subventions

7-5-3 Subventions aux
associations

2024-015 Subventions aux
associations 2024

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
21/02/2024

Absents ayant donné un pouvoir : Mme Aline MERIAU à M. BAUMY, M. Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET, M. Pierre HABERT à M. Gérard HUET.

Absents excusés : Monsieur Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Madame Vanessa CHABOURINE,

A été nommé secrétaire : Madame Marianne HUREL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant le travail de la Commission « Vie associative, communication, fêtes et cérémonies »,

Entendu l'exposé de Madame Christelle TESSIER, Conseillère municipale déléguée aux associations,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- **FIXE** comme suit les subventions attribuées aux associations :

La secrétaire de séance
Marianne HUREL



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA



Associations		Fonctionnement	Exceptionnelle	Dotation	Pour	Contre	Abstention	Elus ne prenant pas part au vote
AFLC		0,00 €			23	0	0	
AJFR		0,00 €	1 500,00 €	3 878 €	23	0	0	
AMICALE POMPIERS		600,00 €			21	0	0	Mme BOUCLET et M. LHOMME
APEM		700,00 €	1 425,00 €		23	0	0	
ASS Patrimoine Pompier		300,00 €	1 000,00 €		23	0	0	
ASEP		1 000,00 €	2 250,00 €		23	0	0	
ATOUT VOIX		1 200,00 €			21	0	0	M. MURA et Mme YANG
BALLE A GRAIN		0,00 €			22	0	0	Mme TESSIER
Black Magic		0,00 €			23	0	0	
Ca danse a Fay		500,00 €	300,00 €		23	0	0	
CATM		200,00 €			22	0	0	Mme HUREL
CiFAL		0,00 €			23	0	0	
Club des Aînés		470,00 €			23	0	0	
Commune Libre		0,00 €			21	0	0	Mme YANG et Mme COSTA
Don du sang		0,00 €			23	0	0	
Expression des loges		660,00 €			22	0	0	Mme COSTA
ESLF		2 500,00 €	450,00 €		21	0	0	Mme TESSIER et Mme COSTA
Fay en Transition		650,00 €	325,00 €		21	0	0	M. GODET et Mme MENNECIER
Fay Jazz		0,00 €			22	0	0	M. LECOINTE
Fay Oxygène		400,00 €	200,00 €		21	0	0	Mme MENNECIER et Mme COSTA
Fay scrabble		0,00 €			23	0	0	
Formes		300,00 €			23	0	0	
La perche Faycienne		0,00 €			23	0	0	
Le théâtre des loges		550,00 €			23	0	0	
Les cheveux d'or		280,00 €			21	0	0	Mme BLANLUET et M. GODET
L'île enchanté des Bambins		0,00 €			23	0	0	
Les Macafé's		0,00 €			23	0	0	
Mental Arts Magie		500,00 €	4 000,00 €		23	0	0	
Métissages		350,00 €			23	0	0	
Prim'sport		2 000,00 €			22	0	0	M. BAUMY
Tout court		250,00 €			23	0	0	
UCAI		500,00 €			22	0	0	Mme MERIAU
US Basket		1 600,00 €			22	0	0	M. CROCHET
US Billard		0,00 €			23	0	0	
US Gym Volontaire		0,00 €			23	0	0	

US Modern Jazz	1 200,00 €			23	0	0	
US Pétanque	0,00 €			23	0	0	
US Tarot	0,00 €			23	0	0	
US Tennis	1 200,00 €			23	0	0	
USC FAY Union Sportive	0,00 €			23	0	0	
Boris et Breda	0,00 €			23	0	0	
Jeunes sapeurs pompiers Jargeau	100,00 €			23	0	0	
TOTAL	18 010,00 €	11 450,00 €	3 878 €				
Loiret Nature Environnement	200,00 €						
Collège	3 255,00 €						
Coopérative école élémentaire	3 179,00 €						
Classe de cirque	1 058,00 €						
Coopérative école maternelle	1 606,00 €						
TOTAL GENERAL	42 636,00 €						